

En résumé, cette semaine :

Escourgeon	<p>Stades : La grande majorité des escourgeons a maintenant dépassé le stade dernière feuille (BBCH 39) et est en pleine épiaison (BBCH 51-59).</p> <p>Maladies : Si ce n'est pas encore fait, il est vivement conseillé de réaliser un traitement fongicide complet sur vos escourgeons afin de protéger les feuilles des maladies foliaires et tout particulièrement de la rouille naine. N'oubliez pas non plus le risque possible de développement de la ramulariose dans les prochaines semaines.</p> <p>Ravageurs : surveillance des pucerons dans les prochaines semaines.</p>
Froment	<p>Stades : La majorité des froments du réseau est au stade dernière feuille pointante (BBCH 37). Certains retardataires sont encore au stade 2e nœud (BBCH 32) et cinq parcelles ont déjà atteint le stade dernière feuille entièrement déployée (BBCH 39).</p> <p>Maladies : La septoriose continue sa progression sur les variétés sensibles. La rouille jaune progresse lentement dans les variétés très sensibles et la rouille brune s'observe de plus en plus dans le réseau également. Il est conseillé de réaliser un premier traitement fongicide (T1) sur les parcelles de froment emblavées avec une variété sensible à la septoriose et qui sont au stade 2e nœud (BBCH 32). Un traitement relais (T2) devra être envisagé 3 (à maximum 4) semaines après ce T1. Pour les parcelles n'ayant pas reçu de premier traitement au stade 2e nœud, il est fortement conseillé d'attendre le stade dernière feuille entièrement déployée (BBCH 39) et d'y réaliser un traitement fongicide complet afin de protéger l'entièreté des feuilles contre les maladies foliaires et tout particulièrement la septoriose et la rouille brune.</p> <p>Fertilisation : L'application de la dernière fraction peut être envisagée pour les parcelles de froment semées à la mi-octobre.</p> <p>Ravageurs : risque faible pour les cécidomyies oranges cette année mais surveillance activée.</p>
Epeautre	<p>Stades : Les épeautres ont maintenant dépassé le stade « 2^{ème} nœud » (BBCH 32) et les dernières feuilles commencent à pointer (BBCH 37) dans les semis les plus précoces.</p> <p>Maladies : La pression des maladies reste préoccupante. Dans la majorité des situations, un premier traitement a été appliqué (T1) la semaine dernière. L'application d'un second traitement sera nécessaire dans les prochaines semaines mais certainement pas avant le stade dernière feuille étalée (BBCH 39).</p> <p>Fertilisation : Après les pluies annoncées pour cette semaine, il sera temps d'appliquer la troisième et dernière fraction azotée.</p> <p>Régulateur : Le risque de verse est élevé cette saison et il est souhaitable que les traitements régulateurs aient pu être appliqués aux stades optimaux, c'est-à-dire entre les stades « épi 1 cm » et « 2e nœud » (BBCH 30 et 32). Certains produits sont toutefois homologués jusqu'au stade « dernière feuille étalée » (BBCH 39). Ces possibilités d'application tardive offrent une solution de « dernière chance » mais ne seront pas aussi performantes que des applications réalisées dans les temps.</p>
Triticale	<p>Stades : dernière feuille pointante (BBCH 37) et dernière feuille étalée (BBCH 39) pour les variétés précoces ou les semis d'octobre.</p> <p>Maladies : dans les parcelles sans protection, oïdium, rouille jaune et rhynchosporiose sont observés. La rhynchosporiose reste la maladie prédominante avec une forte pression sur les variétés sensibles.</p> <p>Traitement à réaliser au stade dernière feuille étalée (BBCH 39) pour les parcelles qui n'ont pas encore reçu de protection. Envisager le traitement relais pour les parcelles qui ont déjà reçu un traitement plus tôt dans la saison (après 3-4 semaines sauf si utilisation de doses réduites).</p> <p>Fertilisation : la troisième fraction est à appliquer.</p>
Colza	<p>Stade : Le colza d'hiver est en floraison</p> <p>Maladie : La culture doit être protégée préventivement contre le sclérotinia, avec un fongicide. Attention à traiter en dehors des heures de butinage des abeilles.</p>

Pression des maladies en escourgeons

Les escourgeons ont, pour la plupart, dépassé le stade dernière feuille (BBCH 39) et sont maintenant en pleine épiaison (BBCH 51-59). La pression en rouille naine est toujours forte dans les parcelles non traitées. La rhynchosporiose et l'helminthosporiose sont également présentes mais à plus faible pression que la rouille naine. Au cours des prochaines semaines, il est fort probable que la ramulariose apparaisse, cette maladie ayant déjà été repérée dans une parcelle du réseau.

Recommandations :

En escourgeon, une protection fongicide complète est vivement recommandée au stade dernière feuille déployée (BBCH 39). Ce traitement est à faire dès que possible si cela n'a pas encore été fait.

Le traitement fongicide de dernière feuille étalée (BBCH 39) se doit d'être complet afin de protéger cette dernière jusqu'à la fin de la saison culturale. Les trois maladies présentes actuellement sont la rouille naine, l'helminthosporiose et la rhynchosporiose. En 2022, la ramulariose était observée mais à faible pression. Son retour en 2023 est par conséquent envisageable mais il n'est actuellement pas possible de prévoir ni son intensité ni son moment d'infection.

Pour rappel et afin d'éviter l'apparition trop rapide de résistance au sein des pathogènes suite à l'application de produits de protection des plantes, il est conseillé :

- de ne pas appliquer deux fois le même triazole par saison ;
- de n'appliquer une strobilurine qu'une seule fois / saison ;
- de n'appliquer un SDHI qu'une seule fois / saison.

Une fois ces règles bien en tête, il est maintenant possible de déterminer quel type de produits de protection pourrait être utilisé pour ce traitement à la dernière feuille (T2). La solution se basera principalement sur un produit contenant un triazole (*prothioconazole*, *mefentrifluconazole*, *tebuconazole*, *metconazole*). En effet, les triazoles seront capables de calmer l'infection en rouille naine (et en rhynchosporiose). Le **prothioconazole** est le triazole de référence contre les maladies de l'escourgeon. C'est également le seul triazole encore efficace contre l'helminthosporiose. Attention cependant, si un produit à base de *prothioconazole* a été utilisé pour le T1, il faudra choisir une solution ne contenant pas cette substance active pour le T2. En plus du triazole, il est également grandement recommandé d'utiliser un **SDHI** (*bixafen*, *fluopyram*, *fluxapyroxad* et *benzovindiflupyr*) afin de profiter de sa rémanence d'action. Enfin, l'ajout **d'une strobilurine** (*pyraclostrobine*, *azoxystrobine*, *fluoxastrobine* ou *trifloxystrobine*) permet de renforcer l'efficacité à la fois contre la rouille naine et l'helminthosporiose. Cependant, si cette famille de substance active a déjà été utilisée en T1 elle ne pourra plus être appliquée en T2. Les strobilurines ne sont à utiliser que sur les variétés très sensibles à la rouille naine et/ou à l'helminthosporiose¹.

La modulation de dose n'est dans ce cas-ci pas recommandée afin de ne pas diminuer la rémanence d'action de la solution utilisée.

Des exemples de schémas de protection fongicide se trouvent dans votre Livre Blanc de février 2023, dans la rubrique « Lutte intégrée contre les maladies – protection de l'escourgeon »

(<https://www.livre-blanc-cereales.be/wp-content/uploads/2023/03/2023-02-2.4.-Lutte-contre-les-maladies.pdf>).

Ceci est le dernier avertissement maladies en escourgeon. Nous espérons que ceux-ci vous ont été utiles pour la conduite de vos parcelles.

Groupe « maladies » C. Bataille

¹ Tableau des cotations maladies escourgeon du Livre Blanc de septembre 2022 :

<https://www.livre-blanc-cereales.be/wp-content/uploads/2023/04/2022-09-LivreBlanc.pdf#page=61&zoom=100,109,586>

Pression des maladies en froment

La plupart des froments du réseau d'observation CePiCOP est au stade dernière feuille pointante (BBCH 37 ; 14 parcelles sur 27). Un tiers d'entre elles sont encore au stade 2e nœud (BBCH 32 ; 8 parcelles sur 27) et cinq d'entre elles sont déjà au stade dernière feuille entièrement déployée (BBCH 39).

La rouille jaune ne fait actuellement pas grand bruit dans les froments du réseau CePiCOP. Elle continue cependant à progresser, très doucement, dans les parcelles non traitées et emblavées avec une variété sensible telle que Campesino. La visite de vos parcelles reste donc conseillée surtout si vous avez implanté ce type de variété.

La météo de ce printemps plait à la septoriose qui continue sa progression dans la plupart des parcelles observées et tout particulièrement dans les variétés sensibles du réseau telles que LG Skyscraper ou Gleam. Tout comme la semaine passée, la pression est variable d'un site à l'autre et d'une variété à l'autre mais elle reste non négligeable dans une majorité de cas.

Réseau des parcelles froment du CePiCOP (27 parcelles):

Site	Date de semis	Variété(s) observée(s)
Lonzée	19/10/2022	Gleam, LG Skyscraper, Campesino, LG Character
Flavion	27/10/2022	LG Skyscraper, Campesino
Lamine	18/10/2022	Gleam, KWS Donovan, LG Skyscraper, Campesino
Dorinne	19/10/2022	Gleam
Ellignies-St-Anne	28/10/2022	Gleam, KWS Donovan, LG Skyscraper, Celebrity
Ath	19/10/2022	Gleam, KWS Donovan, LG Skyscraper, Celebrity
Nivelles	22-16/10/2022	Gleam, Campesino
Pailhe	31/10/2022	Gleam, KWS Donovan, LG Skyscraper, Campesino
Sart-Risbart	19/10/2022	Gleam, LG Skyscraper

Symptômes :	Observations :
	<p>La rouille jaune progresse doucement dans le réseau d'observation. Huit parcelles sont maintenant infectées : il s'agit de la variété Campesino à Nivelles (15% des F2 touchées), Lamine (25% F3 infectées) et Lonzée (5% des F3 contaminées) ainsi que de la variété KWS Donovan à Pailhe (10% des F3), Ath, Lamine (5% F3 touchées) et Ellignies-saint-Anne (5% des F4 infectées) et de la variété LG Skyscraper à Lamine (10% des F3 infectées). Les sévérités observées (% de la feuille colonisée par la maladie) sont cependant <1%.</p>
	<p>La septoriose est observable dans toutes les parcelles du réseau CePiCOP à des niveaux très divers. Le seuil d'intervention indicatif du Bulletin de Santé du Végétal (repris plus bas) est dépassé dans toutes les variétés sensibles (14 parcelles sur les 27 observées : 5% des F2 des variétés Gleam et LG Skyscraper sont infectés à Ath et 70%, 50%, 45% et 20% des F3 de cette dernière variété sont touchées respectivement à Sart-Risbart, Ellignies-Saint-Anne, Lonzée et Dorinne ; 70%, 45%, 30% et 20% des F3 de la variété LG Skyscraper sont infectées respectivement à Ellignies-Saint-Anne, Flavion, Sart-Risbart et Lonzée ; enfin 50% et 40% des F3 du Campesino de Nivelles et de Lonzée sont infectés, 65% des F3 de la variété Celebrity à Ellignies-Saint-Anne et 20% des F3 de la variété LG Character à</p>

	Lonzée sont également symptomatiques. Les sévérités observées sur les feuilles les plus hautes restent <5%.
	La rouille brune est actuellement observée dans 10 parcelles du réseau (non traitées). La variété KWS Donovan d'Ellignies-Saint-Anne (75% des F2 infectées), d'Ath (60% des F2 touchées) et de Lamine (35% des F3 infectées) présente des niveaux d'infection non négligeable. Les sévérités observées sont cependant encore faibles.

Recommandations :

Nous sommes actuellement dans une semaine de transition. En effet, la plupart des parcelles de froment n'ont pas encore atteint le stade dernière feuille étalée (BBCH 39) et la météo n'est pas favorable aux traitements fongicides.

Si vous avez traité vos froments au stade 2^e nœud (BBCH 32), il est conseillé **d'attendre 3 (à maximum 4) semaines** avant le traitement suivant. La culture devrait alors avoir atteint le stade épiaison et il sera temps de revenir avec un second traitement afin de protéger les nouvelles feuilles sorties et l'épi.

Si vous n'avez pas traité au stade 2^e nœud (BBCH 32), il est fortement conseillé d'envisager un **traitement fongicide complet au stade dernière feuille entièrement déployée (BBCH 39)** en vue de protéger votre culture contre les maladies foliaires et tout particulièrement la septoriose. Il est important d'attendre le déploiement entier de la dernière feuille et les conditions météorologiques propices à l'application de fongicide (à partir de ce weekend).

Seuil indicatif de risque septoriose selon les Bulletins de Santé du Végétal (*):

Au stade « 2^e nœud » (BBCH 32) :

- pour les variétés sensibles(**) (cote < 6.5): 20% des F-2 déployées du moment touchées,
- pour les variétés peu sensibles: 50% des F-2 déployées du moment touchées.

Au stade « dernière feuille pointante » (BBCH 37) :

- pour les variétés sensibles : 20% des F3 déployées du moment touchées,
- pour les variétés peu sensibles : 50% des F3 déployées du moment touchées.

(*) <https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/2023-r553.html>

(**) <https://www.livre-blanc-cereales.be/wp-content/uploads/2021/09/8.-TBL-froment.pdf>

Pour rappel et afin d'éviter l'apparition trop rapide de résistance au sein des pathogènes suite à l'application de produits de protection des plantes, il est conseillé :

- d'alterner les triazoles utilisés entre les applications ;
- de n'appliquer une strobilurine qu'une seule fois par saison ;
- de n'appliquer un QiI qu'une seule fois par saison ;
- de n'appliquer un SDHI qu'une seule fois par saison.

Traitement au stade 2^e nœud (BBCH 32) :

Ce traitement devra reposer sur une solution à base de triazole (*prothioconazole*, *mefentrifluconazole*, *tebuconazole* ou *metconazole*) et/ou d'un Qil (*fenpicoxamid*). Si par la suite, vous souhaitez protéger vos épis contre la fusariose, il est conseillé de garder les produits à base de *prothioconazole* pour plus tard et de se diriger vers d'autres produits, ne contenant pas cette substance active. L'ajout d'une strobilurine est possible si vous observez également une forte pression en rouille jaune et si votre culture est bien au stade 2^e nœud (BBCH 32). Enfin, l'ajout d'un produit multi-sites, à base de *folpet* ou de *soufre* (liquide de préférence) est fortement recommandé. Veillez à garder les produits à base de SDHI pour une application à la dernière feuille ou à l'épiaison afin de profiter pleinement de leur forte efficacité et longue rémanence.

Traitement au stade dernière feuille (BBCH 39) :

Attention, ce traitement ne doit pas être appliqué si vous avez déjà appliqué un premier traitement au stade 2^e nœud.

Ce traitement devra reposer sur une solution à base de SDHI (*bixafen*, *fluopyram*, *fluxapyroxad*, *benzovindiflupyr* ou *isopyrazam*), de triazole (*prothioconazole*, *mefentrifluconazole*, *tebuconazole* ou *metconazole*) et/ou de *fenpicoxamid*. L'ajout d'une strobilurine n'est utile que si vous avez une variété sensible à la rouille brune. Au vu du potentiel observé actuellement dans les parcelles, il est fortement conseillé de prendre cette maladie en compte également. A noter que les produits à base de *benzovindiflupyr* (SDHI) n'ont pas besoin d'être renforcés avec une strobilurine pour lutter contre la rouille brune car cette substance active est déjà suffisamment efficace contre cette maladie. Elle est cependant un peu plus faible sur septoriose que d'autres références du marché. Le choix dépendra donc fortement de la sensibilité de votre variété. Enfin, l'ajout d'un produit multi-sites, à base de *folpet* ou de *soufre* (liquide de préférence) est toujours recommandé si aucun autre traitement fongicide n'a été effectué auparavant.

Dans les prochaines semaines, les avis du CePiCOP continueront à vous guider quant à l'évolution de l'infection des maladies et aux interventions potentielles à envisager. N'hésitez pas à consulter les outils FONGIBLE et SPRAYVISION mis à votre disposition sur la plateforme Agromet afin de vous guider dans les décisions à prendre sur vos parcelles de froment (<https://agromet.be/fr/oad/pheno01/fongible/v1/>).

L'exercice a été réalisé avec l'OAD FONGIBLE pour toutes les localités reprises dans le réseau d'observation CePiCOP avec à chaque fois une variété sensible et une variété résistante. Pour chaque situation, **l'outil conseille un traitement au stade 2^e nœud (BBCH 32) suivi d'un second au stade épiaison (BBCH 55)**. Avec ces indications supplémentaires, il devient aisé de choisir son schéma de protection fongicide.

Groupe « maladies » C. Bataille

Fertilisation du froment d'hiver

Le retour de températures plus clémentes permet aux froments de poursuivre leur croissance et leur développement. En fonction de la variété et de la région agricole, les semis du mois d'octobre ont, dans la plupart des cas, atteint le stade « dernière feuille pointante » (BBCH 37). Les variétés les plus précoces atteignent déjà le stade « dernière feuille étalée » (BBCH 39). L'application de la dernière fraction d'azote peut donc être envisagée pour ces parcelles.

Pour rappel, les fumures de référence recommandées en 2023 par le Livre Blanc céréales sont reprises ci-dessous.

Fumure de référence en 3 fractions	Fumure de référence en 2 fractions
Fraction du tallage : 60 kg N/ha	Fraction intermédiaire
Fraction du redressement : 60 kg N/ha	« tallage-redressement » : 95 kg N/ha
Fraction de la dernière feuille : 65 kg N/ha	Fraction de la dernière feuille : 75 kg N/ha

Cette dernière fraction doit être modulée en fonction de la parcelle en tenant compte des conditions culturales, des apports déjà réalisés et de l'état de la culture.

La dernière fraction peut être apportée sous forme solide ou liquide. Si on choisit d'appliquer l'engrais sous forme liquide, il convient d'être prudent afin de ne pas brûler les feuilles supérieures de la culture. Les conditions pluvieuses prévues pour les prochains jours devraient constituer une fenêtre de tir idéale pour ce type d'application. Les précautions suivantes doivent également être respectées autant que possible :

- Effectuer cet apport liquide au stade dernière feuille pointante (BBCH 37)
- Ne pas réaliser cette intervention en plein soleil et lorsque le vent vient du nord et de l'est
- Utiliser des jets adaptés (jet filet par exemple) qui permettront à l'engrais liquide d'atteindre le sol
- Il est souhaitable que la culture reçoive des précipitations même légères dans les jours qui suivent l'application
- Ne pas appliquer l'engrais liquide en mélange avec des produits phytosanitaires.

De plus, un passage réalisé dans de bonnes conditions permet de réduire considérablement les pertes d'azote par volatilisation et de maximiser la valorisation de ces apports par la culture. L'engrais sous forme solide pourra être appliqué au stade dernière feuille étalée (BBCH39).

Groupe « phytotechnique » B. Van Der Verren

Point sur les ravageurs en céréales : pucerons et cécidomyies



Figure 1 : Coccinelle et pucerons sur feuilles d'orges – 08/05/23

Pucerons : Les observations ravageurs hebdomadaires démarrent et portent essentiellement sur les pucerons. Actuellement, leurs populations sont très importantes sur les feuilles des céréales d'hiver mais ils ne sont pas encore problématiques à ce stade. De plus, les auxiliaires sont déjà bien présents (coccinelles, syrphes, hyménoptères parasites, ...) et on souhaite les préserver !

Toutefois, il faut surveiller l'évolution de ces populations dans les prochaines semaines.

Comme mentionné par Arvalis, il faut *observer 5 fois au hasard dans la parcelle 4 épis successifs*. Un traitement insecticide est recommandé lorsqu'un épi sur deux est colonisé par au moins un puceron entre l'épiaison et le stade « grain pâteux ».

Pour plus d'informations sur ce ravageur, consultez la fiche Arvalis :

<http://www.fiches.arvalis->

[infos.fr/fiche_accident/fiches_accidents.php?mode=fa&type_cul=1&type_acc=3&id_acc=37](http://www.fiches.arvalis-infos.fr/fiche_accident/fiches_accidents.php?mode=fa&type_cul=1&type_acc=3&id_acc=37)

Dans les céréales de printemps, il faut être plus attentif car certaines parcelles se trouvent à des stades (quelques feuilles à début tallage) encore sensibles à la JNO. Toutefois, il faut que les pucerons soient virulifères (porteurs du virus) pour transmettre la maladie.



Figure 2 : Mise en place de la surveillance des cécidomyies oranges avec des pièges à phéromones.

Premières émergences des cécidomyies oranges : Depuis la saison 2017-2018, la cécidomyie orange s'est faite discrète. Ces dernières années, les émergences des insectes n'ayant pas coïncidé avec les stades sensibles des céréales, l'espèce n'a pas pu se multiplier. Localement cependant, ce ravageur peut occasionner des dégâts pour la culture, et ce, en quelques soirées seulement.

Les processus régissant le développement de l'insecte dépendent d'une succession précise de sommes de températures et de précipitations se produisant durant les mois précédant l'émergence des insectes adultes. La dernière de ces conditions est une pluie chaude (>13°C) qui donne le signal déclenchant la phase de pupaison. Les pupes se transforment alors en imago (adulte) d'autant plus vite que les températures sont élevées (160°jours en base 7°C sont nécessaires pour la pupaison).

Cette saison, la première période de pluie dite « inductrice d'émergence » s'est produite le 24 mars, elle sera responsable d'une première vague d'adultes qui devraient émerger aux alentours du 13 mai. Celle-ci sera très rapidement suivie de 4 autres vagues les 15, 19, 22 et 23 mai (dates valables pour Gembloux). Les premiers vols seront donc trop précoces pour affecter les céréales qui ne seront pas encore à l'épiaison. Les vols suivants ne concerneront vraisemblablement qu'un faible nombre d'insectes. Avec les semis très tardifs des betteraves et des maïs, nous vivons une situation inédite pour les cécidomyies qui généralement décollent de ces champs sans avoir été perturbées par les travaux d'implantation de ces cultures de printemps. Ce n'est pas le cas cette année car la totalité des semis de ces cultures s'est produite durant la phase pupaison des cécidomyies, soit à un stade où elles sont particulièrement sensibles. Il est probable que nombre d'entre elles n'aient pas survécu à un enfouissement profond ou aux passages des différents outils de travail du sol.

Le risque « cécidomyie » paraît donc faible à très faible cette saison. Nous resterons cependant attentifs et vous informerons de l'évolution de la situation.

La cécidomyie est un insecte aux mœurs crépusculaires c'est-à-dire qu'elle ne vole que le soir lorsque la luminosité diminue et que l'humidité augmente. Pour l'observer, il faut se rendre dans les champs après 20h et scruter les épis. Un traitement insecticide ne s'avère utile que si les 5 conditions suivantes sont remplies :

1. Variété sensible à la cécidomyie orange ; <https://www.livre-blanc-cereales.be/wp-content/uploads/2023/04/2022-09-LivreBlanc.pdf> p.161
2. Stade sensible du froment compris entre l'éclatement de la gaine et le début de la floraison (BBCH 47-61) ;
3. Émergences de l'insecte coïncidant avec ce stade sensible uniquement ;
4. Conditions météorologiques favorables au vol et à la ponte : pas de vent, pas de pluie battante, températures douces ;
5. Dépassement du seuil d'intervention qui est d'une trentaine d'insectes par mètre carré.

Toutes vos questions concernant la cécidomyie orange sont les bienvenues auprès de :

- Guillaume Jacquemin (CRA-W) : g.jacquemin@cra.wallonie.be ou par téléphone au 0474/96.12.89
- Alice Nysten (CePiCOP) par téléphone au 0499/63 98 11

Groupe « Ravageurs », A. Nysten

Observations en triticale

Dans le réseau d'observation, les triticales sont pour la plupart au stade dernière feuille pointante (BBCH 37) (Figure 1). Les plus précoces dépassent le stade dernière feuille étalée (BBCH 39) (Figure 2). Ce stade est atteint lorsque la ligule de la dernière feuille est bien visible.

En ce qui concerne les maladies, dans les parcelles non protégées, l'oïdium commence à apparaître dans le bas des plantes. La rouille jaune est peu observée, même dans les variétés sensibles. La progression de la rhynchosporiose a été fortement ralentie notamment par l'augmentation des températures de la semaine passée. Par contre elle reste bien présente dans les variétés sensibles. Des symptômes sont observés dans le haut de la végétation.

Les parcelles qui sont au stade dernière feuille étalée (BBCH 39) et qui n'ont pas encore reçu de protection peuvent être protégées par un fongicide.

Les parcelles qui ont été protégées tôt dans la saison, vers le stade 1^{er} nœud (BBCH 31), devraient recevoir le traitement relais vers la dernière feuille étalée (BBCH 39). Ce deuxième traitement est à réaliser 3-4 semaines maximum après le premier traitement sauf si utilisation de doses réduites.

Les parcelles qui ont été protégées au stade 2^e nœud (BBCH 32) devront également recevoir un traitement relais, celui-ci est à envisager au plus tard au stade mi-épiaison (BBCH 55).

Le dernier apport d'azote est à envisager à partir du stade dernière feuille pointante (BBCH 37). A ce stade, l'utilisation d'azote liquide est possible : cela ne brûlera pas la dernière feuille. Pour les parcelles qui sont déjà au stade dernière feuille étalée (BBCH 39), il conviendra de privilégier l'apport d'azote sous forme solide.



Figure 1 – Dernière feuille pointante ou enroulée (BBCH 37). La ligule de la dernière feuille est encore cachée.



Figure 2 – Dernière feuille étalée (BBCH 39). La ligule à la base de la feuille est bien visible.

Groupe « Triticale », D. Eylenbosch et R. Meza

Culture associée froment-pois : protection de l'association

Les pois ont commencé à fleurir dans les premières parcelles de froment-pois semées à la fin octobre. Un traitement fongicide pourra donc être envisagé prochainement lorsque le pois sera en pleine floraison. Pour réaliser ce traitement, nos conseils portent vers une application d'*azoxystrobine* (250 g/ha). Cette molécule permettra de lutter contre les pourritures et l'antracnose du pois d'hiver et aura également un effet protection pour la céréale. Toutefois, pour maximiser l'efficacité de ce traitement, il est important d'intervenir lorsque le pois est en pleine floraison. Un second traitement pourra être envisagé lors de la floraison du froment à base de *metconazole* pour compléter cette protection. Pour ces traitements, vérifiez l'agrégation des formules commerciales pour les froments d'hiver et le pois récolté sec qui n'apparaissent pas systématiquement d'un produit à l'autre équivalent.



Figure 1 photos illustrant des symptômes de pourriture grise ou botrytis (photo de gauche) et d'antracnose (photo de droite) sur pois protéagineux d'hiver (sources : CePiCOP).

Groupe « phytotechnique » B. Van Der Verren

Le colza d'hiver : Bon développement de la culture et pollinisation

Le colza poursuit sa floraison. Les conditions humides et le retour de meilleures températures sont favorables au développement des plantes et à la sortie des insectes pollinisateurs.

Durant la pleine floraison, à la chute des pétales, il est important de positionner son fongicide contre le sclérotinia et ceci, en-dehors des heures de butinage des abeilles (de préférence le soir après le coucher du soleil).



Figure 1 : abeille butinant des fleurs de colza - 8 mai 2023

Des charançons des siliques (charançon de 2 à 3 mm, gris ardoise, avec le bout des pattes noires) ont été observés en **très petit nombre** dans 1/3 des champs d'observations du réseau, principalement en bordure de parcelles. Le seuil d'intervention pour le charançon des siliques est d'1 adulte sur deux plantes de colza, comptage réalisé **à l'intérieur** de la parcelle. Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. Les observations se poursuivent.



Figure 2 charançon des siliques sur colza - 8 mai 2023

Des méligèthes sont encore bien observés dans la culture mais ceux-ci n'ont actuellement aucun impact sur le rendement final du colza car ils se nourrissent dorénavant de pollen dans les fleurs ouvertes. Un insecticide appliqué à ce stade est totalement inutile et favoriserait le développement de résistance. Il affecterait également les populations de micro-hyménoptères parasitoïdes de la grosse altise, observés dans de nombreux champs.

Groupe « Colza »

Nouveau PGDA 4 adopté par le Gouvernement wallon

Le Gouvernement wallon a adopté définitivement les modifications apportées au Programme de Gestion Durable de l'Azote (PGDA). Cette mise à jour vise à renforcer la protection des nappes phréatiques des pollutions par les nitrates issus de l'agriculture et à mettre fin à la procédure de contentieux ouverte à l'encontre de la Wallonie par la Commission européenne en 2014. PGDA publié le 5/04/23.

Quels sont les principaux changements, en résumé ? Tout savoir sur le PGDA en 4 pages [ICI](#)

[Version coordonnée du PGDA 4](#)

PAC 2023-2027 en Wallonie :

Eco-régime « Réduction d'intrants » et information sur la BCAE 5 Erosion

Eco-régimes réduction d'intrants : La liste des molécules prohibées

La liste des molécules prohibées dans le cadre de l'Eco-régime "réduction d'intrants" pour l'année 2023 a été ajoutée dans la fiche concernant cet éco-régime. Vous pouvez en prendre connaissance en cliquant sur le lien suivant :

<https://agriculture.wallonie.be/.../eco-regime-reduction...>

Ce lien vous permet également d'avoir toutes les informations concernant l'éco-régime « réduction d'intrants ».

La liste des PPP consultable sur le site CORDER : https://www.corder.be/fr/news/eco-regime-reduction-dintrants-liste-de-ppp-prohibes?fbclid=IwAR0a1Pu1WNsvTkwey6X1ecc5cru7-dROa89csH6OrFC1OjO_2eR5kocMRz0

Précisions sur la BCAE 5 Erosion

La nouvelle PAC 2023-27 apporte des changements importants et de nouvelles mesures pour la protection des sols agricoles contre l'érosion et la réduction des coulées boueuses. Suite à l'envoi à chaque agriculteur concerné d'un courrier l'informant de la classification de ses parcelles par rapport au risque érosif et donc à la BCAE 5, ce communiqué vise à répondre aux questions fréquemment posées. Notamment, la cartographie du risque d'érosion des parcelles agricoles est un outil qui permet d'identifier les parcelles agricoles les plus exposées à un risque d'érosion hydrique en condition de sol nu.

Toutes les prairies permanentes respectent d'office les règles de conditionnalité, si elles restent en place, aucune action n'est nécessaire de la part de l'agriculteur. Une seule règle en prairie permanente : interdiction de labour en classe extrême. Deux années d'adaptation (2023 et 2024) sont prévues pour mettre en place les mesures et les ajuster si nécessaire sans risque de pénalité financière, ...

Pour lire tout le communiqué : <https://agriculture.wallonie.be/.../communiquede-presse...>

Si vous constatez un problème au niveau du risque d'érosion pour une de vos parcelles ou si vous souhaitez faire part de vos éventuelles difficultés ou si vous avez une suggestion à transmettre, n'hésitez pas à envoyer un mail à carte.erosion@spw.wallonie.be en indiquant bien le numéro de la parcelle, le nom et le numéro du producteur et l'objet de votre message. Vos messages contribueront à la réflexion du Groupe de travail.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le CePiCOP

Mail : info@cepiscop.be

Tél : 0499/63.99.00

Site : <https://centrespilotes.be>

Prochain avis le 16 mai 2023

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW-Direction de la Recherche et du Développement, du CARAH asbl, du CRA-W, du CORDER asbl, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, de Requasud asbl.

Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CePiCOP